## LE "GLORIA IN EXCELSIS"



IER encore, nous chantions cette sublime invocation: "Rorate cœli desuper et nubes pluant Justum: aperiatur terra et germinet Salvatorem. Cieux, versez votre rosée, et que les nuées fassent pleuvoir le Juste: que la terre s'ouvre et enfante le Sauveur." Et voici qu'aujourd'hui l'Eglise nous invite à célébrer avec une nouvelle joie la naissance de l'Emmanuel, espérance et li-

bérateur de tous les peuples, à commémorer le joyeux anniversaire de la venue au monde du Souverain Seigneur qui doit "régner par sa beauté, par sa bonne grâce, par sa douceur et par sa justice, et percer le cœur de ses ennemis par une juste vengeance, ou celui de ses amis par un saint amour." La liturgie de ce jour nous rappelle jusque dans ses moindres détails cette naissance du Fils de Dieu; elle nous fait partager aussi, par le chant du Gloria in excelsis, la joie de toute la cour céleste.

Dès les premiers siècles du christianisme, le Gloria avait sa place marquée à l'office du matin. On connaît ce passage de Pline : "Les chrétiens se réunissent à jour fixe pour chanter une hymne au Christ, comme Dieu." La Paléographie musicale des Bénédictins de Solesmes rapporte cette autre phrase d'une apologie d'Aristide : " Chaque matin et à chaque heure, à cause de la bonté de Dieu envers eux (les fidèles), ils le louent et le glorifient." On peut attacher une importance plus ou moins grande à ces allusions; mais ce qu'il y a de certain, c'est que nous trouvons l'hymne angélique dans un document dont la date ne saurait être reportée au-delà du IVe siècle: les Constitutions apostoliques, représentant la Didascalie et la Doctrine des apôtres. Il convient de faire remarquer que notre Laus angelorum se présente ici avec quelques variantes; on peut d'ailleurs en juger. Gloria in excelsis Deo et in terra pax, in homnibus bona voluntate. Laudamus te, hymnis celebramus te, benedicimus te, glorificamus te ; adoramus te, per magnum pontificem, te verum Deum, ingenitum unum, solum inaccessum, propter magnam